



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mercredi 23 mars 2016 — N° 155

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Femmes actives de Giffard.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner le parcours professionnel du chef cuisinier Pierre-Olivier Ferry.

---

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Huguette Turcotte, responsable de la pastorale à la résidence pour aînés Le Quatre Cent.

---

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jonathan Michaud pour son engagement dans une cause humanitaire à Haïti.

---

M. Giguère (Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club Optimiste Shawinigan-Sud inc.

23 mars 2016

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de soutenir les organismes souhaitant être consultés quant à l’avenir de la Maison de Radio-Canada dans le quartier Centre-Sud.

---

Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise du commerce de détail.

---

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de rendre hommage aux producteurs de cidre du Québec.

---

M. Daoust (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l’organisme L’Ancre des Jeunes.

---

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Andrée Bouchard pour son engagement dans sa communauté.

---

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

23 mars 2016

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Le Plan d'utilisation des fichiers de renseignements des organismes publics de Revenu Québec – Mise à jour de février 2016.

(Dépôt n° 2048-20160323)

---

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le Plan stratégique 2015-2020 de la Commission municipale du Québec.

(Dépôt n° 2049-20160323)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 février 2016 par M. Charette (Deux-Montagnes) concernant la réinjection de fonds dans le système d'éducation québécois;

(Dépôt n° 2050-20160323)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2016 par M. Bérubé (Matane-Matapédia) concernant la construction d'un gymnase à l'École Saint-Victor de Matane;

(Dépôt n° 2051-20160323)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2016 par M. Jolin-Barrette (Borduas) concernant la modification de la législation à l'égard des systèmes d'échappement;

(Dépôt n° 2052-20160323)

23 mars 2016

---

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 février 2016 par M. Lisée (Rosemont) concernant le financement des centres d'intervention en dépendance et le rétablissement des prestations d'aide financière de dernier recours pour les adultes qui y séjournent;

(Dépôt n° 2053-20160323)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 mars 2016 par M. Drolet (Jean-Lesage) concernant l'adoption de mesures visant à protéger l'industrie québécoise du taxi;

(Dépôt n° 2054-20160323)

La réponse à la question écrite n° 152 concernant le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 février 2016 par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

(Dépôt n° 2055-20160323)

#### Dépôts de rapports de commissions

M. Pagé (Labelle), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, les 16 et 17 mars 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le phénomène d'accaparement des terres agricoles. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations.

(Dépôt n° 2056-20160323)

---

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 23 février ainsi que les 8, 9, 10, 15, 16 et 17 mars 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 77, Loi sur l'immigration au Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2057-20160323)

23 mars 2016

---

### Dépôts de pétitions

M. St-Denis (Argenteuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 096 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'utilisation des emprises existantes et le recours à l'enfouissement pour le projet de ligne à haute tension du Grand-Brûlé – Dérivation Saint-Sauveur.

(Dépôt n° 2058-20160323)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Roy (Montarville) retire certains propos non parlementaires.

### Motions sans préavis

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Spénard (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant la nomination du Commissaire à la lutte contre la corruption; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Paradis (Lévis), conjointement avec M. Lisée (Rosemont) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le Pavillon Sainte-Marie de Saint-Jérôme; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

23 mars 2016

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Spénard (Beauce-Nord) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage à M. Cyrille Delâge, coroner et commissaire-enquêteur aux incendies à la ville de Québec;

QU'elle reconnaisse le dévouement et l'engagement de cet ardent protecteur de la vie humaine et contributeur notoire au développement de la sécurité incendie au Québec qui a contribué à assurer une meilleure protection des citoyens du Québec;

QU'elle souligne presque cinquante ans de travail voué à la protection des citoyens, où les conclusions formulées dans ses rapports ont notamment permis aux pompiers et aux pompières d'améliorer leurs techniques d'intervention, contribuant ainsi à réduire les risques liés à cette profession;

QU'elle rappelle le prix Hommage qui lui fut décerné le 16 février 2016, lors de la cérémonie du 20<sup>e</sup> Mérite québécois de la sécurité civile et incendie, pour son remarquable parcours professionnel, à la fois comme commissaire-enquêteur aux incendies et comme coroner;

QU'elle transmette ses condoléances à la famille et aux proches de M. Cyrille Delâge.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, premier vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

23 mars 2016

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, M. Lisée (Rosemont) et M. Paradis (Lévis), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Québec, qui se tient du 20 au 26 mars;

QU'elle reconnaisse le travail essentiel de plus de 13 000 travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui prodiguent des services à toutes les clientèles, enfants, familles, groupes, aux prises avec plusieurs problématiques, aux quatre coins du Québec;

QU'elle reconnaisse que ces hommes et ces femmes œuvrent avec compétence et passion dans des conditions difficiles dans le but d'améliorer les conditions de vie des gens et de lutter contre les inégalités sociales;

QU'elle rappelle que personne n'est à l'abri d'une malchance et qu'au fond nous sommes tous et toutes vulnérables.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 86, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

23 mars 2016

---

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard de l'étude du Livre vert intitulé *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale*.
-

23 mars 2016

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires prioritaires

#### *Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

À la fin de son intervention, M. Marceau (Rousseau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de politique économique qui a mené à la stagnation de l'investissement privé, à l'absence de soulagement pour les familles et à l'abandon de la promesse de créer 250 000 emplois.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur la motion pour formuler un grief présentée par M. Marceau (Rousseau), sous réserve de la recevabilité de cette dernière.

À la fin de son intervention, M. Bonnardel (Granby) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir alourdi de 750 \$ en moyenne le fardeau fiscal de chaque citoyen québécois depuis le début de son mandat.

23 mars 2016

---

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat : 6 heures 26 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, incluant le discours sur le budget; 3 heures 48 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, incluant les commentaires du porte-parole le 17 mars 2016 et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 2 heures 37 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition, incluant les commentaires du porte-parole le 17 mars 2016 et son discours qui a eu lieu au cours de la présente séance; 30 minutes sont allouées aux députés indépendants de Québec solidaire; et 7 minutes 30 secondes sont allouées à la députée indépendante d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés de Québec solidaire ou par la députée d'Arthabaska sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus et le temps non utilisé par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les mêmes proportions. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

---

À 13 heures, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 h 03.

---

23 mars 2016

---

*Débat sur le discours du budget*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau) et M. Bonnardel (Granby), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Khadir (Mercier) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale du Québec blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2016-2017 et ses surplus de deux milliards versés intégralement au Fonds des générations qui enferment le Québec dans une austérité permanente et qui empêchent de financer adéquatement les services publics, notamment ceux du réseau de la santé et des services sociaux.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby) et M. Khadir (Mercier), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Therrien (Sanguinet) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour la politique d'austérité qui hypothèque la croissance économique québécoise.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier) et M. Therrien (Sanguinet), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

23 mars 2016

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Caire (La Peltrie) dépose :

Copie d'un document intitulé *Un pacte de responsabilité – Plan pour un état moderne et efficace, automne 2015*.

(Dépôt n° 2059-20160323)

À la fin de son intervention, M. Caire (La Peltrie) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour ne pas avoir de plan sérieux afin de combler l'écart à résorber de 890 millions de dollars aux dépenses de programmes en 2017-2018.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet) et M. Caire (La Peltrie), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Lelièvre (Gaspé) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour l'absence de mesures concrètes répondant aux besoins des régions, notamment les régions ressources, dans son budget 2016-2017.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie) et M. Lelièvre (Gaspé), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

23 mars 2016

---

À la fin de son intervention, M. Lisée (Rosemont) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour avoir déposé un budget qui s'inspire des pratiques du gouvernement conservateur de Stephen Harper rejeté massivement par les Québécoises et les Québécois lors des dernières élections générales fédérales.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Leitão, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Therrien (Sanguinet), M. Caire (La Peltrie), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Lisée (Rosemont), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de M. Kelley, ministre responsable des Affaires autochtones.

---

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 mars 2016, à 9 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 23 mars 2016, à 9 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 90 Loi n° 1 sur les crédits, 2016-2017

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**